

IMPLICATIONS DU PARDON DANS LES SITUATIONS D'AGRESSIONS SEXUELLES¹

Stéphanie Chiaramello, Mireille Cyr, Martine Hébert et Sophie Boucher

Depuis de nombreuses années, la psychologie des victimes dans le domaine des agressions sexuelles (AS) s'est intéressée aux mères d'enfants ayant été agressés sexuellement du fait du rôle joué par leur soutien dans le rétablissement de leurs enfants (Elliott & Carnes, 2001 ; Everson, Hunter, Runyan, Edelson, & Coulter, 1989 ; Heriot, 1996 ; Hooper, 1992 ; Sas, Hurley, Hatch, Malla, & Dick, 1993). Pour offrir ce soutien, ces mères doivent être disponibles pour leurs enfants suite au dévoilement. Toutefois, ces mères sont souvent des victimes secondaires, puisque le dévoilement de l'AS de leur enfant provoque une situation de crise et de bouleversements. Cet état de crise prend la forme d'un ensemble de symptômes présentés par les mères d'enfants agressés sexuellement (Cyr, McDuff, & Wright, 1999 ; Deblinger, Hathaway, Lippman, & Steer, 1993). Ce constat indique que ces mères pourraient bénéficier d'interventions visant à réduire l'impact psychologique du dévoilement de l'AS de leur enfant. Celles-ci seront alors susceptibles d'offrir un meilleur soutien maternel aux enfants. Parmi les solutions recherchées pour diversifier et améliorer la prise en charge spécifique de ces mères, le pardon fait partie des voies à explorer, puisque les mères sont des victimes indirectes de cette AS.

Ce document a pour objectif de présenter l'intérêt du pardon dans la compréhension des AS et du soutien maternel mais aussi les principales limites de ce processus dans ces situations traumatiques dont l'écueil principal est l'empressement à pardonner.

Avant d'aborder cette section, il sera tout d'abord nécessaire de définir précisément ce qu'est le processus de pardon.

Introduction au pardon

Selon Subkoviak et al. (1995), le pardon se caractérise par l'abandon du ressentiment et de la colère à l'égard de l'offenseur mais aussi par le fait pour la personne offensée de se souvenir qu'elle a elle-même pu bénéficier un jour, dans d'autres cir-

1. Pour citer ce chapitre : Chiaramello, S., Cyr, M., Hébert, M., & Boucher, S. (2011). Implications du pardon dans les situations d'agression sexuelle. In M. Tardif (Éd.), *L'agression sexuelle : Transformations et paradoxes, Cifas 2009. Textes choisis*, (pp. 165-179). Montréal : Cifas-Institut Philippe-Pinel de Montréal. <http://www.cifas.ca/> et <http://www.psychiatrieviolence.ca>

2. Étant donné le peu de littérature sur le sujet du pardon, nous avons souhaité publier ce manuscrit afin d'avoir accès à un état des connaissances sur cette question qui est étudiée depuis peu par les chercheurs.

constances, du pardon. Le pardon peut suivre une blessure profonde, personnelle, durable, laquelle peut être de nature morale et psychologique, émotionnelle ou physique (Kolnai, 1973-1974; Murphy, 1982; Murphy & Hampton, 1988; Smedes, 1984). Longtemps stigmatisé, voire caricaturé, par son imprégnation théologique originelle (McCullough & Worthington, 1999), le concept de pardon est aujourd'hui considéré non seulement comme un concept théologique et philosophique, mais également comme un concept psychologique, neuropsychologique, interpersonnel et géopolitique (Leach & Lark, 2004). Ainsi, au cours de la dernière décennie, les chercheurs ont accordé un intérêt grandissant à ce concept, notamment pour ses effets positifs en matière de santé psychique.

Effets positifs du pardon

Le processus de pardon engendre des retombées positives sur la santé de l'offensé (Enright, Mullet, & Fitzgibbons, 2001). Il pourrait alors conduire à un espoir d'apaisement des douleurs et de la souffrance personnelle, un désir de libération du passé, une quête de paix intérieure. Il semble important de retenir que le pardon puisse engendrer une possible reconstruction de soi en favorisant la disparition des émotions négatives qui suivent l'offense (Kaplan, 1992; Roberts, 1995). Le phénomène de pardon aurait pour conséquences positives des changements opérant dans les domaines affectif, cognitif et comportemental (Enright & Fitzgibbons, 2000; Enright, Gassin, & Wu, 1992; Enright et al., 2001). En effet, la présence d'émotions négatives qui peuvent suivre une offense subie sont abandonnées (Richards, 1988) au profit d'émotions plus neutres, voire positives, comme l'empathie et la compassion (Cunningham, 1985; North, 1987). Par ailleurs, les jugements dépréciant l'offenseur ou les projets aspirant à le condamner sont déçus (Enright et al., 1992), laissant place à des pensées plus positives. En ce sens, le pardon pourrait se concevoir comme un processus interne qui transforme la personne (Enright et al., 2001) et par lequel la personne cesse de stagner dans son état de victime. Si le pardon présente des bienfaits au niveau intra-individuel, il comporte également un intérêt pour les relations inter-individuelles et contribue ainsi à l'équilibre social.

Le pardon, acteur de l'équilibre social

Le pardon pourrait par ailleurs se concevoir comme un processus essentiel à l'équilibre social, sans lequel la consolidation de l'harmonie au sein des groupes serait en péril (Lefranc, 2002). Cette réalité prosociale que revêt le pardon s'impose comme une nécessité vitale à la cohésion sociale universelle, un acte pacificateur des relations qui serait recherché par celui qui ne veut plus souffrir pour dépasser le traumatisme suivant l'offense. Le pardon s'inscrit alors dans des processus contribuant à la régulation fonctionnelle de toute société. Si le processus de pardon agit au niveau intra-individuel et inter-individuel, il peut contribuer à la pacification des relations au sein d'une

sphère spécifique, souvent chargée émotionnellement. En effet, la famille nécessite fréquemment l'intervention du pardon. Elle est également un haut lieu d'apprentissages et de transmission intergénérationnelle qui détermine la capacité de la personne à pardonner, réglant ses relations inter-individuelles.

Le pardon intrafamilial

Lorsque la question des relations mères-enfants est abordée, il est possible de s'interroger sur la dimension intergénérationnelle en matière de pratique de pardon. En effet, la recherche menée par Paleari, Regalia et Fincham (2003) s'est intéressée précisément à la disposition au pardon intrafamilial à travers les générations, auprès d'adolescents et de leurs parents. Un climat relationnel positif et des relations affectives de qualité entre les parents et leurs adolescents sont liés positivement avec des réactions affectives négatives de la part des adolescents face aux transgressions parentales. Cela signifie que plus leurs relations sont de bonne qualité, plus les adolescents sanctionnent leurs parents lorsque ces derniers ont des comportements négatifs ou transgressifs. Ainsi, les adolescents évitent moins les conflits avec leurs parents et ils sont moins disposés à les pardonner. Les chercheurs comprennent alors que ces adolescents sont libres d'exprimer leur désaccord, leur mécontentement et leur colère, n'hésitant pas à s'exprimer concernant les comportements négatifs de leurs parents. Ces réactions négatives de la part des adolescents reflèteraient leur investissement et leur engagement dans la relation avec leurs parents. Par ailleurs, l'étude de Mullet, Rivière et Munoz Sastre (2006) a étudié la pratique du pardon à l'intérieur des familles. Ces auteurs ont observé que la tendance au ressentiment des enfants était liée négativement à la disposition à pardonner de leurs mères. Autrement dit, moins la mère présente une forte capacité de pardon et plus son enfant a la possibilité d'éprouver du ressentiment en cas d'offenses. Les auteurs ont également pu montrer qu'il existe un lien positif entre la volonté de vengeance des jeunes adultes et la volonté de vengeance de leurs pères. Ainsi, plus la capacité générale à se venger des pères est grande, plus leurs enfants devenus jeunes adultes auront une forte capacité générale à se venger. Les auteurs en déduisent qu'une attention particulière devrait être accordée à l'environnement familial concernant les apprentissages en matière de tendance au ressentiment et à la vengeance. Les pratiques parentales et le rôle que joue la mère auprès de son enfant peuvent également être observés dans les situations graves et sévères d'offenses, comme les AS. Il importe alors de se représenter les mécanismes en jeu au sein des familles dans de telles situations ainsi que l'impact positif du soutien maternel sur l'amélioration de la récupération physique et psychique de son enfant.

Le rôle du soutien maternel dans la réparation de l'enfant AS

Tout d'abord, certains chercheurs (Cohen, Deblinger, Mannarino, & Steer, 2004; Kruczek & Vitanza, 1999) ont pu mettre en évidence le rôle de facteurs pouvant influen-

cer la récupération psychique et morale des personnes agressées sexuellement. Certaines de ces variables (attributions de blâme et culpabilité, qualité du soutien maternel pour les enfants) pourraient être conçues comme amenuisant ou aggravant les symptômes de la victime. Les chercheurs se sont donc interrogés sur les déterminants pouvant réduire les séquelles de l'enfant, tels que le soutien maternel offert à l'enfant victime, de façon à améliorer son adaptation ultérieure.

Le soutien maternel est un processus complexe et, selon les auteurs, sa définition peut inclure différents aspects. Le soutien maternel peut se définir uniquement par l'aspect affectif et aidant, exprimé par la mère, ainsi qu'une fréquence élevée d'échanges positifs (Esparza, 1993; Lovett, 1995; Spaccarelli & Kim, 1995; Thériault, Cyr, & Wright, 1997). Un soutien maternel plus spécifique à la situation d'AS peut se définir par quatre dimensions : croire les allégations de l'enfant, lui démontrer qu'il n'est pas responsable de l'AS, entreprendre des actions pour le protéger de l'agresseur (par exemple, ne pas le laisser avec l'agresseur sans surveillance) et faire appel à des services pour venir en aide à l'enfant, comme la psychothérapie (Everson et al., 1989; Leifer, Shapiro, & Kassem, 1993; Morrow & Sorell, 1989; Thériault et al., 1997). Alors que certaines études montrent que la qualité et la nature du soutien maternel sont dépendantes des caractéristiques de l'agression sexuelle subie par l'enfant (Cyr, Wright, McDuff, & Perron, 2002; Heriot, 1996; Runyan et al., 1992), d'autres recherches comme celle de Bolen et Lamb (2004) n'établissent pas de liens entre les deux.

À la suite du dévoilement de l'AS, le parent non agresseur représente souvent la première source potentielle de soutien aidant et protecteur pour l'enfant. La façon de réagir du parent devant ces révélations pourrait donc avoir un impact important sur le bien-être de la jeune victime. Une recension des écrits menée par Elliott et Carnes (2001) indique à ce propos que les réactions de la mère au moment du dévoilement de l'AS sont fondamentales pour l'enfant. Souvent, elles sont les premières à recevoir les confidences des enfants et à pouvoir les protéger, les assister dans les étapes judiciaires et de soins psychiques ou physiques (Thériault, Cyr, & Wright, 2003).

Cependant, le dévoilement de l'AS de leur enfant constitue pour les mères un événement de vie stressant susceptible de provoquer une situation de crise. Par ailleurs, il existe de nombreux facteurs affectant le soutien maternel, certains de ces facteurs pouvant rendre la mère moins disponible pour son enfant victime. Parmi ceux-ci, le niveau de détresse psychologique de la mère suite au dévoilement constitue un facteur d'influence du soutien maternel offert. Ainsi, les mères peuvent présenter divers symptômes psychologiques, tels qu'un état de stress post-traumatique (Davies, 1995; Hubbard, 1989; Kelley, 1990), ainsi que d'autres symptômes majeurs découlant de la victimisation secondaire. Certains chercheurs et cliniciens (Manion, McIntyre, Firestone, Ligezinska, Ensom, & Well, 1996; Runyan et al., 1992) ont en effet étiqueté ces possibles réactions maternelles comme une victimisation secondaire, puisque la mère n'est pas une cible directe de l'AS mais en est tout de même profondément bouleversée à cause du lien qui l'unit à la victime. De plus, prendre connaissance de l'AS de

leur enfant peut entraîner chez certaines une détresse émotionnelle profonde (Elliott & Carnes, 2001). Le déni ou encore la non-croyance des faits commis envers leur enfant sont des réactions semblables à celles de parents qui ont vécu la perte de leur enfant. De nombreuses recherches concernant ces mères (Cyr et al., 1999; Deblinger, Lippmann, Stauffer, & Finkel, 1994; Friedrich, 1991; Newberger, Gremy, Wateriaux, & Newberger, 1993; Runyan et al., 1992) et les parents d'enfants agressés sexuellement (Davies, 1995; Kelley, 1990; Manion et al., 1996) indiquent que ceux-ci obtiennent des scores plus élevés de détresse psychologique que des mères ou des parents de groupe témoin. Bien que les chercheurs aient montré que le niveau de détresse psychologique générale diminue significativement quelques mois après le dévoilement (Kelley, 1990; Newberger et al., 1993), 55 % des mères et 52 % des parents d'enfants agressés sexuellement présentent des symptômes psychologiques persistants. Ainsi, l'état de santé psychique des parents influencerait donc la capacité de gestion émotionnelle de leurs enfants victimes, affectant par conséquent la capacité de ces derniers de faire face aux événements (Lewin & Bergin, 2001). Enfin, des symptômes tels que la dépression parentale peuvent réduire l'énergie physique et psychique des parents, essentielle à un cadre de surveillance, de protection, de communication et de réponses émotionnelles de qualité et adaptées à leur enfant. Par ailleurs, la présence de niveaux d'anxiété élevés chez les parents détériore leurs habiletés communicatives en raison de leurs émotions négatives (Briere & Elliott, 1994; Herman, 1992).

En lien avec cela, les psychologues évoquent fréquemment l'importance de l'histoire d'AS dans la vie de la mère au cours de son enfance, venant mettre en évidence la transmission de la violence sexuelle ainsi qu'une résonance émotionnelle au niveau de son vécu (Jacobs, 1994; Collin-Vézina & Cyr, 2007). Des études ont ainsi montré qu'environ la moitié des mères d'enfants agressés sexuellement ont elles-mêmes été victimes d'AS durant leur enfance (Cyr et al., 1999; Deblinger et al., 1994; Faller, 1988; Hébert, Daigneault, Collin-Vézina, & Cyr, 2003; Leifer et al., 1993; Runyan et al., 1992). Par conséquent, les mères ayant une telle histoire traumatique peuvent présenter des difficultés à gérer de façon satisfaisante les émotions négatives de leurs enfants, indépendamment de leur volonté de bien le faire. Cependant, il n'existe pas de consensus autour de ces résultats. Des études (Draucker, 2001; Woodward & Joseph, 2003) mentionnent des résultats contredisant les difficultés maternelles relatives à leur vécu d'AS. En effet, leur histoire d'AS leur permettrait au contraire de mettre en place des stratégies positives autoprotectrices de façon à éviter les situations difficiles pouvant actualiser les symptômes liés à l'état de victime. De la même façon, des résultats contradictoires ont été constatés concernant les antécédents d'AS des mères liés à leur soutien maternel (Cyr et al., 2002; Deblinger et al., 1993; Elliott & Carnes, 2001; Runyan et al., 1992). Par exemple, Runyan et al. (1992) ont observé que ces mêmes mères pouvaient proposer un soutien maternel plus riche à leurs enfants victimes du fait précisément de leur vécu douloureux.

Ces résultats nous amènent à nous interroger sur la diminution des troubles que présentent certaines mères de façon à améliorer leur capacité à soutenir et à protéger leurs enfants à la suite d'une AS. La question de la réparation psychique de ces mères est alors apparue essentielle dans le but d'une reconstruction psychique d'elles-mêmes et, par extension, de leur permettre d'offrir un soutien maternel approprié et de meilleure qualité. Compte tenu des retombées positives du pardon en matière d'affaiblissement des symptômes, celui-ci peut représenter une tentative de solution à la souffrance de ces mères et de leurs enfants victimes. Ainsi, la victimisation secondaire engendrant des symptômes dont la sévérité peut varier en fonction de l'histoire d'AS fait du pardon un construit intéressant pour alléger les souffrances des mères et les rendre davantage disponibles pour leurs enfants. Le pardon se révèle également être un concept pertinent compte tenu du rôle de la pratique maternelle dans les apprentissages de l'enfant en matière de pardon, de vengeance et de ressentiment.

Avant d'aborder la réparation interne par le pardon, l'écueil majeur que représente le pardon hâtif dans les situations spécifiques d'AS sera présenté. Le processus de pardon peut ainsi présenter des limites, voire parfois des effets pervers. Il n'est donc plus possible de parler de pardon authentique et véritable, mais davantage de simulacre de pardon.

Le pardon hâtif dans le cas de traumatismes graves : l'exemple des AS

De manière à mieux comprendre les mécanismes psychiques qui sous-tendent le pardon et le simulacre de pardon, l'exemple des traumatismes graves tels que les AS permettra de mieux saisir les enjeux concrets dans ces situations. L'intérêt s'est donc porté sur les enjeux d'une démarche réparatrice chez les mères dont l'enfant a été victime d'AS, ainsi que chez leurs enfants victimes. La question du pardon se pose ainsi fréquemment lorsque le vécu traumatique des AS est abordé (Seron, Denis, Vaillant, & Bacqué, 2007). Précisément, ces situations de traumatismes exigent de faire une distinction entre un pardon véritable et un empressement à pardonner à l'agresseur.

Le pardon hâtif des mères

L'empressement à pardonner à l'agresseur de leur enfant représenterait pour certaines mères le témoignage d'une pensée fortement troublée et aux prises avec les désordres et l'ambivalence émotionnels et cognitifs. En effet, la présence de sentiments de culpabilité et de responsabilité pourrait favoriser un pardon hâtif accordé à l'agresseur et ainsi représenter un simulacre de pardon (Seron et al., 2007). Un pardon accordé hâtivement pourrait être qualifié de simulacre de pardon, s'opposant par définition à un pardon véritable.

Certaines mères d'enfants ayant été agressés sexuellement se trouveraient aux prises avec la responsabilité de la séparation conjugale dans les cas où le conjoint serait l'agresseur. Ces mères pourraient éprouver une pression émotionnelle et affective à

cause d'une séparation devenue nécessaire. La séparation conjugale viendrait alors témoigner d'une reconnaissance des agressions perpétrées sur son enfant, permettant en même temps la protection de ce dernier et du reste de la fratrie. Cette décision de rupture sentimentale pourrait être indépendante des sentiments de la mère pour son conjoint. La mère pourrait donc être confrontée à un sentiment d'ambivalence. À cela s'ajouteraient des situations où les enfants pourraient réclamer la présence de leur père. D'autres facteurs favoriseraient chez la mère un empressement à pardonner son conjoint agresseur, comme la dépendance affective ou le manque d'autonomie matérielle et financière (Seron et al., 2007). Pour l'ensemble de ces raisons et pour retrouver un équilibre familial mis à mal par le dévoilement, certaines mères s'empresseraient donc de pardonner à l'agresseur ; cet acte prendrait alors l'aspect d'un pardon, mais relèverait uniquement d'un simulacre de pardon. Enfin, l'agresseur pourrait également se plaindre auprès de sa conjointe ou tenter de la manipuler en essayant de la sensibiliser à sa condition de justiciable. Par conséquent, un pardon hâtif de ces mères ne constituerait pas un pardon véritable et intrinsèquement mûri, ce qui pourrait nuire à la récupération de l'enfant victime. Ce dernier pourrait comprendre et intérioriser le pardon comme une dénégation de son vécu douloureux (Seron et al., 2007).

Si la mère peut s'empresser de pardonner à l'agresseur à cause des enjeux affectifs intrafamiliaux, il arrive également que l'enfant victime accorde son pardon de façon hâtive.

Simulacre de pardon chez la victime dans les situations d'AS

La question du pardon peut ainsi s'imposer comme une nécessité ou une évidence à l'endroit des victimes. Il est cependant important, de la même façon que pour leurs mères, de procéder à une distinction entre ce qui relève d'un pardon authentique et ce qui est de l'ordre de son simulacre. En effet, l'enfant victime pourrait se situer dans un semblant de pardon à cause d'une emprise paternelle, le père agresseur souhaitant être pardonné. L'enfant victime pourrait être également affecté par les difficultés et la détresse de sa mère et de sa fratrie (Seron et al., 2007). Il se pourrait aussi qu'il éprouve une forte culpabilité d'avoir « détruit » une cohésion familiale. Ce qui semblerait alors être l'expression du pardon destiné au père agresseur serait en réalité motivé par le désir illusoire de reconstruction parentale (Seron et al., 2007).

Si le principal écueil à éviter pour l'enfant serait de produire un pardon hâtif, l'agresseur devrait exprimer une demande de pardon véritable et authentique pour qu'elle puisse faciliter la réparation de la victime.

L'authenticité de la demande de pardon

Subséquemment à une demande de pardon de la part de l'agresseur, il paraît essentiel de veiller à ce que l'enfant ne soit pas contraint d'accorder son pardon, d'autant

qu'une telle demande ferait porter une responsabilité supplémentaire sur l'enfant victime. De plus, la jeune victime pourrait se trouver dans l'impossibilité de pardonner à son agresseur ; celle-ci pourrait alors être exposée aux reproches et à une culpabilisation de la part de sa fratrie, éventuellement de sa mère. Cependant, notons que l'authenticité d'une demande de pardon de la part de l'agresseur, sous-tendue par des sentiments de culpabilité et de responsabilité sincères, serait un facteur facilitateur de réparation pour la victime (Seron et al., 2007). Pourtant, la réparation interne des victimes se doit d'être indépendante de l'attitude de l'offenseur. Ainsi, la psychothérapie par le pardon a été conçue et empiriquement validée pour aider les victimes dans leurs démarches de réparation.

Réparation interne des victimes par le pardon

Des chercheurs (Enright & The Human Development Study Group, 1991) ont élaboré un protocole d'intervention fondé sur l'émergence du pardon pour aider les personnes désirant se libérer de leur souffrance. La psychothérapie par le pardon a permis de comprendre que ce processus présentait des bienfaits incontestables en matière de bien-être et de liberté chez les personnes victimes (Enright et al., 2001). L'étude de Freedman (1999) évaluant l'effet du pardon chez des femmes adultes victimes d'inceste montre que celles ayant pardonné ont une capacité d'adaptation bien meilleure face aux situations grâce à la restauration d'émotions positives, un recul de l'anxiété, de la dépression et une construction possible de la vie maritale et familiale. Il est également important de constater que le pardon est associé négativement à la rumination, symptôme présent dans la majorité des cas de syndrome de stress post-traumatique. Les résultats d'une autre étude (Mullet, soumis) suggèrent que les victimes d'inceste éprouvent, plus que les autres personnes des difficultés à lutter contre le ressentiment envers elles-mêmes, lié à un fort sentiment de culpabilité, qu'elles soient victimes d'offenses quotidiennes ou d'offenses plus graves. Ces personnes ressentent la nécessité d'une présentation d'excuses par l'offenseur pour n'importe quel type d'offense (de la moins grave à la plus grave). Tout comme les victimes de délits et de crimes très sévères (autres qu'incestueux), les victimes d'AS sont beaucoup plus réactives et sensibles que les personnes du groupe témoin (Mullet, soumis). Enfin, ces derniers résultats montrent que les victimes d'inceste ne sont pas plus que les autres victimes bloquées dans une impossibilité de pardonner, rejoignant ainsi les résultats des travaux de Freedman et Enright (1996).

Liens entre la culpabilité et le pardon à soi

Lorsqu'il s'agit d'évoquer un état de victime, il est indispensable d'aborder la question des sentiments de responsabilité et de culpabilité très souvent éprouvés par les personnes victimes. En lien avec ces sentiments, il est possible d'ajouter à la capacité à pardonner aux autres la capacité à se pardonner (Enright et al., 2001). Les auteurs Mullet,

Barros, Frongia, Usaï, Neto et Shafighi (2003) ont ainsi distingué le pardon accordé à autrui et le pardon accordé à soi-même. Le pardon à soi peut émerger à partir des sentiments de honte et de culpabilité. Le pardon à soi a pu être conceptualisé comme l'expression de sentiments négatifs envers le Moi à la suite d'une offense commise, qui est suivie de la restauration du respect de soi et de l'acceptation de soi (Dillon, 2001; Holmgren, 1993; Horsbrugh, 1974). Enright (1996) définit plutôt le pardon accordé à soi comme « la volonté d'abandonner le ressentiment envers soi-même en reconnaissant que les motivations, pensées et actes antérieurs étaient mauvais pour soi puis en favorisant la compassion, la générosité et l'amour de soi ». Cette définition se distingue de celle de Dillon (2001) par l'introduction de la volonté et du ressentiment dans la compréhension du pardon à soi. Enfin, pour d'autres auteurs (McCullough, Worthington, & Rachal, 1997), le pardon à soi se concevrait davantage comme motivationnel : « le pardon à soi se définit comme le changement d'un ensemble de motivations par lequel le sujet devient de moins en moins motivé pour éviter les stimuli associés à l'offense, de moins en moins motivé pour exercer des représailles contre le Moi (punir le Moi en s'engageant dans des comportements autodestructifs, par exemple) et de plus en plus motivé pour agir de façon bienveillante et clémente envers le Moi ». Le sentiment de culpabilité est souvent constaté chez les mères dont l'enfant a été victime d'AS. Ainsi, il serait également possible de s'interroger sur la capacité de ces mères à se pardonner, car la perception d'un rôle défaillant en termes de protection maternelle dans le cadre de l'AS de leur enfant peut entraîner un sentiment de culpabilité et une difficulté à se pardonner cette défaillance (Bolen & Lamb, 2004; Seron et al., 2007). Face à la situation d'AS de leur enfant, les mères peuvent également mettre en place des stratégies d'adaptation variées de façon à pouvoir gérer la détresse psychologique de leur enfant, en même temps que la leur.

Le pardon conçu comme une stratégie d'adaptation

Le pardon est souvent conçu comme une stratégie d'adaptation (coping) centrée sur l'émotion, à cause de l'amenuisement ou de la disparition des émotions négatives qui sous-tendent les états fortement préjudiciables comme la vengeance (la colère) ou le ressentiment (la rumination, l'hostilité) dans lesquels la victime peut être bloquée (Worthington & Scherer, 2004). Il est également possible que la personne puisse, après une offense, accéder à des émotions positives mettant fin au besoin de vengeance ou de rancune, ce qui explique l'intérêt accordé au pardon comme une stratégie d'ajustement centrée sur l'émotion. Le pardon s'érige donc en mécanisme d'adaptation pour faire face aux situations difficiles.

Dans le domaine spécifique de l'AS, Ehlers et Clark (2000) ont montré que la victime pouvait mettre en place des stratégies d'adaptation préjudiciables pour elle lorsque ses attributions concernant son vécu d'AS étaient négatives. En outre, il a semblé important pour Reis et Heppner (1993) de s'intéresser aux stratégies cognitives

d'adaptation que les mères adoptent face au dévoilement de l'AS de leurs enfants. Une étude récente (Payer, Cyr, & McDuff, 2008) a pu analyser les stratégies d'adaptation des mères qui ont été agressées sexuellement durant leur enfance. Les auteurs notent que les stratégies d'ajustement centrées sur le problème (soutien social, par exemple) ou sur l'émotion (réflexion) ne sont pas préférentiellement utilisées par les mères qui perçoivent des conséquences positives de leur propre vécu d'AS. En résumé, les auteurs évoquent l'existence de stratégies d'ajustement variées chez les mères, expliquées par une importante capacité d'adaptation faisant suite au stress.

Conclusion

Cet article a permis de comprendre que le processus de pardon pouvait entraîner l'affaiblissement de certaines émotions et pensées négatives associées à une offense telles que la colère ou les pensées ruminatoires. Le pardon peut également engendrer dans certains cas la restauration des émotions et des sentiments positifs.

Cet article a également permis d'aborder l'une des nombreuses définitions du pardon qui met l'accent sur l'abandon du ressentiment et de la colère à l'égard de l'offenseur, amenant ainsi un apaisement de la souffrance de la victime.

Si le pardon agit au niveau intra-individuel, il est possible de constater qu'il a également un effet au niveau inter-individuel. Il s'inscrit alors dans des processus contribuant à la régulation fonctionnelle de toute société. Enfin, il a été possible de constater que la capacité des individus à pardonner et à se pardonner était liée à la transmission intergénérationnelle, aux apprentissages au sein des familles; elle dépend donc des capacités parentales à pardonner.

Par ailleurs, les retombées positives du pardon en matière d'affaiblissement des symptômes peuvent représenter une tentative de solution pour les personnes offensées. Les données empiriques disponibles suggèrent que le pardon peut fournir à certaines victimes une libération psychologique, dans un but de reconstruction interne après les préjudices subis. Il a alors été possible de s'interroger sur l'impact du pardon concernant la diminution des troubles que présentent les mères dont l'enfant a été agressé sexuellement, de façon à améliorer leur capacité à les soutenir et à les protéger. Cette hypothèse devrait faire l'objet de recherches menées auprès des mères dont l'enfant a été agressé sexuellement afin d'évaluer leur capacité à pardonner, leur propension au ressentiment et à la vengeance. Il serait également possible de voir si ces résultats diffèrent selon les symptômes découlant de la victimisation secondaire des mères ou encore si ces dernières ont été victimes d'AS durant leur enfance. De même, des études futures pourraient comparer leurs capacités de pardon selon la nature de l'offense commise sur l'enfant (agression sexuelle, physique, psychologique).

Il a également été mentionné que le pardon pourrait présenter des effets pervers prenant alors la forme de pardon hâtif ou de simulacre de pardon. Il serait également possible de s'interroger sur la capacité de ces mères à se pardonner car la perception

d'un rôle défaillant en termes de protection maternelle dans le cadre de l'AS de leur enfant peut entraîner un sentiment de culpabilité et une difficulté à se pardonner cette défaillance. Cette hypothèse concernant le pardon de soi des mères pourrait faire l'objet d'études futures. Enfin, il a été possible de voir que face à la situation d'AS de leur enfant, les mères peuvent mettre en place des stratégies d'adaptation variées. Le pardon peut ainsi être conçu comme une stratégie d'adaptation centrée sur l'émotion.

Ce chapitre a également pour but d'éveiller l'attention des psychologues et des travailleurs sociaux sur le concept de pardon. En effet, l'introduction du pardon comme processus central en thérapie pourrait engendrer une introspection davantage axée sur le sens du pardon dans la vie des personnes souffrant d'avoir été offensées. Par ailleurs, il serait intéressant de l'aborder de façon plus systématique dans les formations des psychologues et des professionnels intervenant auprès de ces mères et de leurs enfants pour les sensibiliser davantage à ce concept, qui peut être central dans la thérapie de certains clients.

Le chapitre a également permis de soulever une des limites du pardon qui pourrait susciter davantage l'attention des chercheurs pour des recherches futures. En effet, la distinction entre un pardon véritable et un simulacre de pardon représente un enjeu tant pour le client que pour le thérapeute. Le simulacre de pardon peut devenir un effet pervers du pardon authentique. Il pourrait donc être intéressant de préciser davantage ce qu'est le simulacre de pardon – sa définition précise, ses déterminants. Il serait alors nécessaire d'encourager davantage la recherche concernant le processus de pardon ainsi que l'introduction de ce concept dans la pratique des cliniciens.

Équipe Violence Sexuelle et Santé (ÉVISSA), Université du Québec à Montréal

Centre de Recherche Interdisciplinaire sur les Problèmes Conjugaux et les Agres-
sions sexuelles (CRIPCAS), Université de Montréal

Adresse de correspondance : Mireille Cyr, Département de psychologie, Université
de Montréal, C.P. 6128, succursale Centre-ville, Montréal, Québec H3C 3J7.

Courriel: mireille.cyr@umontreal.ca

Ce travail a bénéficié de l'appui financier de l'Équipe Violence Sexuelle et Santé (ÉVISSA), Université du Québec à Montréal et du Centre de Recherche Interdisciplinaire sur les Problèmes Conjugaux et les Agres-
sions sexuelles (CRIPCAS), Université de Montréal.

Bibliographie

Bolen, R.M., & Lamb, J. L. (2004). Ambivalence in nonoffending guardians after child sexual abuse disclosure. *Journal of Interpersonal Violence*, 19(2), 185-211.

Briere, J. N., & Elliott, D. M. (1994). Immediate and long-term impacts of child sexual abuse. *The Future of Children*, 4, 54-69.

- Cohen, J. A., Deblinger, E., Mannarino, A. P., & Steer, R. (2004). A multisite randomized controlled trial for sexually abused children with PTSD symptoms. *Journal of the American Academy of Child & Adolescent Psychiatry*, 43, 393-402.
- Collin-Vézina, D., & Cyr, M. (2003). La transmission de la violence sexuelle : Description du phénomène et pistes de compréhension. *Child Abuse & Neglect*, 27, 489-507.
- Cunningham, B. B. (1985). The will to forgive: A pastoral theological view of forgiving. *Journal of Pastoral Care*, 39, 141-149.
- Cyr, M., McDuff, P., & Wright, J. (1999). Le profil des mères d'enfants abusés sexuellement : Santé mentale, stress et adaptation. *Santé Mentale au Québec*, 24, 191-216.
- Cyr, M., Wright, J., McDuff, P., & Perron, A. (2002). Intrafamilial sexual abuse : Brother-sister incest does not differ from father-daughter and stepfather-daughter incest. *Child Abuse & Neglect*, 26, 957-973.
- Davies, M. G. (1995). Parental distress and ability to cope following disclosure of extra-familial sexual abuse. *Child Abuse & Neglect*, 19, 399-408.
- Deblinger, E., Hathaway, C. R., Lippmann, J., & Steer, R. (1993). Psychosocial characteristics and correlates of symptom distress in non-offending mothers of sexually abuse children. *Journal of Interpersonal Violence*, 8, 155-168.
- Deblinger, E., Lippmann, J., Stauffer, L., & Finkel, M. (1994). Personal versus professional responses to child sexual abuse allegations. *Child Abuse & Neglect*, 18, 679-682.
- Dillon, R. S. (2001). Self-forgiveness and self-respect. *Ethics*, 112, 53-83.
- Draucker, C. B. (2001). Learning the harsh realities of life: Sexual violence, disillusionment and meaning. *Health Care for Women International*, 22, 67-84.
- Ehlers, A., & Clark, D. M. (2000). A cognitive model of posttraumatic stress disorder. *Behaviour Research and Therapy*, 38, 319-345.
- Elliott, A. N., & Carnes, C. N. (2001). Reactions of nonoffending parents to the sexual abuse of their child: A review of literature. *Child Maltreatment*, 6, 314-331.
- Enright, R. D. (1996). Counseling within the forgiveness triad: On forgiving, receiving forgiveness, and self-forgiveness. *Counseling and Values*, 40, 107-126.
- Enright, R. D., & The Human Development Study Group (1991). The moral development of forgiveness. In W. Kurtines & J. Gewirtz (Eds), *Handbook of moral behavior and development*, (vol. 1, pp.123-152). Hillsdale, NJ: Laurence Erlbaum Associates.
- Enright, R. D., & Fitzgibbons, R. P. (2000). *Helping clients forgive: An empirical guide for resolving anger and restoring hope*. Washington, DC: APA Books.
- Enright, R. D., Gassin, E. A., & Wu, C. R. (1992). Forgiveness: A developmental view. *Journal of Moral Education*, 21, 99-114.
- Enright, R. D., Mullet, E., & Fitzgibbons, R. P. (2001). Le pardon comme mode de régulation émotionnelle. *Journal de Thérapie Comportementale et Cognitive*, 11, 123-135.

- Esparza, D. (1993). Maternal support and stress response in sexually abused girls ages 6-12. *Issues in Mental Health Nursing*, 14, 85-107.
- Everson, M. D., Hunter, W. M., Runyan, D. K., Edelsohn, G. A., & Coulter, M. L. (1989). Maternal support following disclosure of incest. *American Journal of Orthopsychiatry*, 59, 197-207.
- Faller, K. C. (1988). The myth of the "collusive mother". Variability in the functioning of mothers of victims of intrafamilial sexual abuse. *Journal of Interpersonal Violence*, 3, 190-196.
- Freedman, S., (1999). A voice of forgiveness: One incest survivor's experience forgiving her father. *Journal of Family Psychotherapy*, 10, 37-60.
- Freedman, S., & Enright, R. D. (1996). Forgiveness as an intervention goal with incest survivors. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 64, 983-992.
- Friedrich, W. N. (1991). *Psychotherapy of sexually abused children and their families*. New York, NY: W. W. Norton.
- Hébert, M., Daigneault, I., Collin-Vézina, D., & Cyr, M. (2007). Factors linked to distress in mothers of children disclosing sexual abuse. *Journal of Nervous and Mental Disease*, 195, 805-811.
- Heriot, J. (1996). Maternal protectiveness following the disclosure of intrafamilial child sexual abuse. *Journal of Interpersonal Violence*, 11, 181-194.
- Herman, J. (1992). *Trauma and recovery: The aftermath of violence from domestic abuse to political terror*. New York, NY: Basic Books.
- Holmgren, M. R. (1993). Forgiveness and the intrinsic value of persons. *American Philosophical Quarterly*, 30, 341-352.
- Hooper, C. A. (1992). *Mothers surviving child sexual abuse*. New York, NY: Tavistock.
- Horsbrugh, H. J. (1974). Forgiveness. *Canadian Journal of Philosophy*, 4, 269-282.
- Hubbard, G. B. (1989). Mother's perceptions of incest: Sustained disruption and turmoil. *Archives of Psychiatric Nursing*, 3, 34-40.
- Jacobs, J. L. (1994). *Victimized daughters: Incest and the development of the female self*. New York, NY: Routledge.
- Kaplan, B. H. (1992). Social health and the forgiving heart: The type B story. *Journal of Behavioral Medicine*, 15, 3-14.
- Kelley, S. J. (1990). Parental stress response to sexual abuse and ritualistic abuse of children in day-care centers. *Nursing Research*, 39, 25-29.
- Kolnai, A. (1973-1974). Forgiveness. *Proceedings of the Aristotelian Society*, 74, 91-106.
- Kruczek, T. A., & Vitanza, S. (1999). Treatment effects with an adolescent abuse survivors group. *Child Abuse & Neglect*, 23, 477-485.
- Leach, M. M., & Lark, R. (2004). Does spirituality add to personality in the study of trait of forgiveness? *Personality and Individual Differences*, 37, 147-156.
- Lefranc, S. (2002). *Politiques du pardon*. Paris, France : Presses universitaires de France.

- Leifer, M., Shapiro, J. P., & Kassem, L. (1993). The impact of maternal history and behavior upon foster placement and adjustment in sexually abused girls. *Child Abuse & Neglect*, 17, 755-766.
- Lewin, L., & Bergin C. (2001). Attachment behaviors, depression, and anxiety in nonoffending mothers of child sexual abuse victims. *Child Maltreatment*, 6, 365-375.
- Lovett, B. (1995). Child sexual abuse: The female victim's relationship with her non-offending mother. *Child Abuse & Neglect*, 19, 729-738.
- Manion, I. G., McIntyre, J., Firestone, P., Ligezinska, M., Ensom, R., & Wells, G. (1996). Secondary traumatization in parents following the disclosure of extrafamilial child sexual abuse: Initial effects. *Child Abuse & Neglect*, 20, 1095-1109.
- McCullough, M. E., & Worthington, E. L., Jr. (1999). Religion and the forgiving personality. *Journal of Personality*, 67, 1141-1164.
- McCullough, M. E., Worthington, E. L., & Rachal, K. C. (1997). Interpersonal forgiving in close relationships. *Journal of Personality and Social Psychology*, 73, 321-336.
- Morrow, B. K., & Sorell, G. T. (1989). Factors affecting self-esteem, depression, and negative behaviors in sexually abused female adolescents. *Journal of Marriage and the Family*, 51, 677-686.
- Mullet, E. (soumis). Self-forgiveness: Factor structure and relationships with forgiveness, dispositional seeking of forgiveness, and harmful experiences during childhood.
- Mullet, E., Barros, J., Frongia, L., Usai, V., Neto, F., & Shafighi, S. (2003). Religious involvement and the forgiving personality. *Journal of Personality*, 71, 1-19.
- Mullet, E., Riviere, S., & Munoz Sastre, M. T. (2006). Relationships between young adults' forgiveness culture and their parents' forgiveness culture. *Journal of Cultural and Evolutionary Psychology*, 4, 159-172.
- Murphy, J. G. (1982). Forgiveness and resentment. *Midwest Studies in Philosophy*, 7, 503-516.
- Murphy, J. G., & Hampton, J. (1988). *Forgiveness and mercy*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Newberger, C. M., Gremy, I. M., Waternaux, C. M., & Newberger, E. H. (1993). Mothers of sexually abused children: Trauma and repair in longitudinal perspective. *American Journal of Orthopsychiatry*, 63, 92-102.
- North, J. (1987). Wrongdoing and forgiveness. *Philosophy*, 62, 499-508.
- Paleari, F. G., Regalia, C., & Fincham, F. D. (2003). Adolescents' willingness to forgive their parents: An empirical model. *Parenting: Science and Practice*, 3, 155-174.
- Payer, M., Cyr, M., & McDuff, P. (2008). Facteurs liés au soutien maternel et aux stratégies d'adaptation de mères d'un enfant victime d'une agression sexuelle. *Revue Québécoise de Psychologie*, 29, 161-173.

- Reis, S. D., & Heppner, P. P. (1993). Examination of coping resources and family adaptation in mothers and daughters of incestuous versus nonclinical families. *Journal of Counseling Psychology*, 40, 100-108.
- Richards, N. (1988). Forgiveness. *Ethics*, 99, 77-97.
- Roberts, R. C. (1995). Forgiveness. *American Philosophical Quarterly*, 32, 289-306.
- Runyan, D. K., Hunter, W. M., Everson, M. D., De Vos, E., Cross, T., Peeler, N., & Whitcomb, D. (1992). Maternal support for child victims of sexual abuse: Determinants and implications. *Final Report to the National Center on Child Abuse and Neglect*, 6/1992.
- Sas, L., Hurley, P., Hatch, A., Malla, S., & Dick, T. (1993). *Three years after the verdict: A longitudinal study of the social and psychological adjustment of child witnesses referred to the child witness project*. Ottawa, ON: Health and Welfare Canada, Family Violence Prevention Division.
- Seron, C., Denis, C., Vaillant, M., & Bacqué, M. F. (2007). *Don, pardon et réparation : Comment résilier un contrat avec la souffrance*. Paris, France : Fabert.
- Smedes, L. B. (1984). *Forgive and forget: Healing the hurts we don't deserve*. New York, NY: Harper & Row.
- Spaccarelli, S., & Kim, S. (1995). Resilience criteria and factors associated with resilience in sexually abused girls. *Child Abuse & Neglect*, 19, 1171-1182.
- Subkoviak, M. J., Enright, R. D., Wu, C. R., Gassin, E. A., Freedman, S., Olson, L. M., & Sarinopoulos, I. (1995). Measuring interpersonal forgiveness in late adolescence and middle adulthood. *Journal of Adolescence*, 18, 641-655.
- Thériault, C., Cyr, M., & Wright, J. (1997). Soutien maternel aux enfants victimes d'abus sexuels : Conceptualisation, effets et facteurs associés. *Revue Québécoise de Psychologie*, 3, 147-167.
- Thériault, C., Cyr, M., & Wright, J. (2003). Contextual factors associated with the symptoms in teenagers victims of intrafamilial sexual aggression. *Child Abuse & Neglect*, 27, 1291-1309.
- Woodward, C., & Joseph, S. (2003). Positive change processes and posttraumatic growth in people who have experienced childhood abuse: Understanding vehicles of change. *Psychology and Psychotherapy: Theory, Research, and Practice*, 76, 267-283.
- Worthington, E. L. Jr., & Scherer, M. (2004). Forgiveness is an emotion-focused coping strategy that can reduce health risks and promote health resilience: Theory, review, and hypotheses. *Psychology and Health*, 19, 385-405.